



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD

Tout d'abord, la FSU souhaite, après coup, une bonne reprise à tous les personnels de l'Éducation nationale.

À quelques jours de cette rentrée et comme cela se produit depuis plusieurs années, les propos à l'emporte-pièce se multiplient, y compris au plus haut sommet de l'Etat : durée des vacances qui pourrait varier selon le "niveau" des élèves en passant par le port de l'uniforme, une énième réforme des programmes de « l'instruction civique », un « retour aux fondamentaux » accompagné de nouvelles évaluations nationales en CM1 et un « rétablissement de l'autorité »... tout est bon pour faire du buzz tout en prétendant détenir la vérité sur l'école. Le dernier papier à distribuer aux parents d'élèves du 1er degré est une preuve encore plus navrante de la politique gouvernementale : mensonges, instrumentalisation du salaire des enseignants et enseignantes et effets d'annonce... Le ministre se rend-il compte sincèrement de ce qu'il fait? Se rend-il compte qu'une nouvelle fois les collègues se sont senti méprisés.es par des annonces très éloignées des réalités du terrain? Comment continuer à dire à tout va que tout va bien alors que cela est faux? Nous apprenons d'ailleurs dans ce document que les classes dédoublées seront à 12 maximum.... Nous nous réjouissons, vous allez certainement nous annoncer de nouvelles ouvertures en séance et la dotation 2024 sera bien entendu positive!

Pourtant, loin des discours simplistes du nouveau ministre et de son tutorat présidentiel, les personnels de l'éducation attendent toujours d'être reconnu.es dans leur professionnalité et de disposer des moyens nécessaires pour faire réussir leurs élèves. Depuis 6 ans, l'école a subi une multitude de réformes et d'injonctions qui a essoré la communauté éducative avec des conséquences sur les élèves. La véritable transformation de l'école pour réduire les inégalités sociales et scolaires et offrir à tous les élèves les conditions de la meilleure réussite a besoin d'un temps long, loin de celui de l'immédiateté politique et du coup médiatique.

La FSU rappelle que réduire les inégalités scolaires passe par la baisse des effectifs dans toutes les classes, la création des postes de RASED et de PDMQDC, de postes de remplaçant.es, la relance d'une politique nationale Éducation prioritaire, l'arrêt du pilotage par les résultats des évaluations

nationales, le respect des enseignements de tous les programmes, une formation de qualité pour les enseignant·es et une confiance affichée envers elles et eux.

La FSU rappelle aussi qu'elle demande toujours des départs en formation spécialisée CAPPEI pour pourvoir tous les postes de RASED en les attribuant à nouveau tous à terme, à des enseignant·es spécialisées.

Mais revenons sur la question salariale.

Non, ce n'est pas d'un pacte enseignant dont l'école, les élèves et les enseignant.es ont besoin. Non ce pacte n'est pas une revalorisation salariale.

Il concerne **uniquement** des personnels volontaires qui effectueront des missions **supplémentaires** rémunérées.

Alors que les conditions de travail se sont considérablement dégradées et que le temps de travail « explose », cette politique du « travailler plus pour gagner plus » se généralise, dépassant le cadre du Pacte. La convocation à la journée de formation, un mercredi, des directeurs et directrices en évaluation d'école dans le 1er degré en est un exemple. Pourront-ils.elles récupérer un jour ? Non, bien sûr : il semble que cette charge de travail supplémentaire n'ouvre droit qu'à compensation financière, au mépris de toute prise en compte des risques psycho-sociaux liés à la charge de travail et au caractère tardif de la convocation...

Ce mantra du "travailler plus pour gagner plus" va aussi renforcer les inégalités femmes/hommes. Effectivement, le bilan social du ministère démontre que les primes liées à des missions ou les heures supplémentaires ont un impact salarial fort au détriment des femmes.

Par ailleurs, le Pacte va impacter les collectifs de travail : l'éclatement des emplois du temps sur différents lieux va réduire les possibilités de travail en équipe et risque de susciter des conflits entre les personnels, notamment sur des questions d'ordre organisationnel. Quand organiser les différentes réunions ? Occupé·es par leurs nouvelles missions, les volontaires auront-ils et elles le temps de s'investir dans des projets pédagogiques communs ? Ce nouveau dispositif individualise les relations au travail et va accentuer l'éclatement des collectifs professionnels au moment où il est impératif de les renforcer. **C'est pourquoi la FSU appelle la profession à ne pas s'engager dans le Pacte** et à revendiquer une revalorisation du point d'indice et des augmentations via une refonte des grilles indiciaires pour tous les personnels de l'éducation nationale, sans condition, pour remédier au déclin salarial, combler les pertes de pouvoir d'achat et susciter une attractivité pour le métier enseignant et la fonction d'accompagnant.

Le sujet d'aujourd'hui, c'est-à-dire les ajustements de carte scolaire de rentrée, est étroitement lié à toutes ces thématiques : apprentissages des élèves, inclusion, réduction des inégalités scolaires, conditions de travail des personnels des écoles et présence du service public sur tous les territoires.

La FSU dénonce une nouvelle fois la perte de 22 postes pour le premier degré et d'une quarantaine pour le second degré. Elle dénonce également le recrutement de contractuels et rappelle qu'enseigner est un métier qui s'apprend. Comment, dans ces conditions, assurer le remplacement des enseignants et enseignantes absents, assurer la réussite de tous les élèves, assurer une formation initiale et complémentaire de qualité, répondre aux demandes légitimes de temps partiels, de détachement, de disponibilités, d'allègement de service émanant de collègues épuisés ... ?

Le président et le ministère peuvent toujours se payer de mots,... où réside la grande ambition pour l'école publique ? Où réside le bien-être au travail des salariés dont l'Etat employeur est responsable ?

Monsieur le directeur académique, nous attendons aujourd'hui des actes et des décisions pour répondre favorablement à toutes les demandes des écoles et de ses personnels, car elles ne sont ni fantaisistes ni démesurées, s'appuyant sur des spécificités et contraintes locales mais aussi des besoins et difficultés personnels qui nécessitent l'attribution de moyens.